



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 26 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 19 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBE, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance

					MARCHE 2024-01 : LOT 1 : AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX RENOVATION ET EXTENSION DU CINEMA « ARMOR CINE » A ERQUY : CPDESAMIANPAGE – 3 RUE DES COMPAGNONS PARC D’ACTIVITÉ DES CHETELETS – 22960 PLEDRAN			
	Mois	Jour	QN°	Subd				
2024	09	26	10	00				
ÉLUS		26					CONVOCATION	19-09-2024
PRÉSENTS MAXI		17					RÉUNION	26-09-2024
MANDANTS		4					AFFICHAGE	30-09-2024
ABSENTS		5					TRANSMISSION	30-09-2024
APTES A VOTER		21					Contrôle de Légalité : DCLE/2	
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS		
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES		
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri		Maire	X				
	MONNIER Philippe		1er Adjoint			X	Henri LABBE	
	BERTIN Josyane		2è Adjointe	X				
	RAULT Gabriel		3è Adjoint	X				
	ALLAIN Marie-Paule		4è Adjointe	X				
	POUGET Léo		5è Adjoint			X	Pierre LESNARD	
	HERNOT Bruno		6è Adjoint	X				
	L'HARIDON Michelle		7è Adjointe	X				
	HUET Jean-Marie		CMD1		X			
	CHARLOT Karine		Conseillère	X				
	CORMIER Anne-Séverine		Conseillère		X			
	DONNARD Roxane		Conseillère	X				
	DURAND Philippe		CMD2	X				
	GUINARD Brigitte		Conseillère	X				
	LANCESSEUR Christian		CMD3	X				
	LESNARD Pierre		CMD4	X				
	MANIS Cécile		Conseillère		X			
	ROUXEL Benoît		CMD5		X			
	MANIS Jean-Paul		Conseiller	X				
	LEMEE Ginette		Conseillère			X	Marie-Paule ALLAIN	
MINORITÉ	MORIN Yannick		Conseiller			X	Maryvonne CHALVET	
	CHALVET Maryvonne		Conseillère	X				
	DETREZ Nicole		Conseillère	X				
	RENAUT Sylvain		Conseiller	X				
	LOLIVE Jean-Paul		Conseiller		X			
	LE BRICON Bruno		Conseiller	X				
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS			17	5	4		

10 - AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX : RÉNOVATION ET EXTENSION DU CINÉMA « ARMOR CINÉ » À ERQUY, LOT N°1 – DEMOLITION, CPDésamiantage - 3 rue des Compagnons - Parc d'activité des Châtelets - 22960 PLEDRAN

Objet :

- Désamiantage et dépose de conduit fibre-ciment, compris : avenant au plan de retrait, protection des surfaces non décontaminables, évacuation et traitement des déchets amiantes.
- Sciage de deux murs, évacuation et traitement des déchets.
- Démolition de dallage comprenant : sciage de sol, démolition, terrassement, évacuation et traitement des déchets.
- Sciage pour agrandissement de porte (X 3).
- Carottage Diamètre 150 pour évacuation eaux pluviales.
- Burinage du carrelage et de la chape (60m²), évacuation et traitement des déchets

Objets du Marché		OBJET	Total H.T. du Lot Attribué
Mandataire et Cotraitants		Rénovation et extension du cinéma « Armor Ciné » à ERQUY	
Statut		SARL OPI Titulaire	
A	Base Marché		33 255,00€
B	Avenant n°1		10 441,20€
Total HT			43 696,20€
T.V.A. 20%			8 739,24
TOTAL T.T.C.			52 435,44€
H	Montant de Base		33 255,00€
I	Variations Globales		10 441,20€
J	Delta Global en%		31,4%

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

VU la délibération n° 12 du Conseil Municipal du 14 décembre 2023, adoptant le Budget Primitif 2024 du budget général de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission Education, Vie scolaire et Culture en date du 11 septembre 2024,

*Invité à se Prononcer, le Conseil Municipal,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,*

D'APPROUVER la dévolution des prestations additionnelles au titre de l'opération ci-dessus visée et d'inscrire en tant que de besoin à leur budget d'affectation les crédits nécessaires au paiement intégral des prestations sollicitées ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 ci-dessus référencé comme à viser toutes les pièces administratives et comptables y afférentes.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- | | |
|----------------------|--|
| - Votes favorables | 18 |
| - Votes défavorables | 03 (Jean-Paul Manis, Bruno Le Bricon,
Sylvain Renaut) |
| - Abstentions | 00 |

La secrétaire de séance

Marie-Paule ALLAIN



ERQUY, 26 septembre 2024

Le Maire,

Henri LABBE





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE ERQUY

11 square de l'hôtel de ville - 22430 ERQUY
Tel : 02.96.63.64.64 - Email : ast@ville-erquy.com - SIRET : 212 200 547 00017

B - Identification du titulaire du marché public

CPDésamiantage

3 rue des Compagnons - Parc d'activité des Châtelets - 22960 PLEDRAN
SIRET : 842 442 626 000 45

C - Objet du marché public

- Objet du marché public: **Rénovation et extension du cinéma « Armor Ciné » à ERQUY
Lot n°1 – Démolition**
- Date de la notification du marché public : **06 mars 2024**
- Durée d'exécution du marché public : 40 semaines
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 33 255,00€
 - Montant TTC : 39 906,00€

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :
 - Désamiantage et dépose de conduit fibre-ciment, compris : avenant au plan de retrait, protection des surfaces non décontaminables, évacuation et traitement des déchets amiantes.
 - Sciage de deux murs, évacuation et traitement des déchets.
 - Démolition de dallage comprenant : sciage de sol, démolition, terrassement, évacuation et traitement des déchets.
 - Sciage pour agrandissement de porte (X 3).
 - Carottage Diamètre 150 pour évacuation eaux pluviales.
 - Burinage du carrelage et de la chape (60m²), évacuation et traitement des déchets

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 10 441,20€
- Montant TTC : 12 529,44€
- % d'écart introduit par l'avenant : 31,4%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 43 696,20€
- Montant TTC : 52 435,44€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour la commune d'Erquy :

A : Erquy , le/...../.....

Signature

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)